

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LCL TRIPLE HORIZON (SEPT 2021)

Code ISIN : (C) FR0014004271

Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) soumis au droit français

Ce fonds est géré par Amundi Asset Management, société d'Amundi

Objectifs et politique d'investissement Non garanti en capital

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Fonds à formule

La formule du FCP LCL TRIPLE HORIZON (SEPT 2021) est construite pour une durée de 6 ans maximum à compter du 15 novembre 2021. Cette formule est susceptible d'être remboursée par anticipation en année 2, 4 ou 6, à des dates prédéfinies, en fonction de l'évolution de l'Euro Stoxx 50 (dividendes non réinvestis), indice qui regroupe les principales capitalisations de la zone euro ("l'Indice").

En année 2, 4 ou 6, si l'Euro Stoxx 50 est en hausse ou stable par rapport à sa Valeur Initiale ⁽¹⁾, alors la formule est remboursée (les autres cas ne s'appliqueront plus) :

La Valeur Liquidative Finale est alors égale à la Valeur Liquidative Initiale (hors frais d'entrée)⁽²⁾ majorée d'un gain fixe⁽³⁾ de 4,50% multiplié par le nombre d'années écoulées⁽⁴⁾.

Sinon, en année 6, l'Euro Stoxx 50 est en baisse par rapport à sa Valeur Initiale ⁽¹⁾.

La Valeur Liquidative Finale est alors égale à :

- la Valeur Liquidative Initiale (hors frais d'entrée)⁽²⁾ diminuée de l'intégralité de la baisse⁽¹⁾ de l'Euro Stoxx 50, si l'Euro Stoxx 50 a baissé de plus de 35% par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾ à l'issue des 6 ans. L'investisseur subit alors une perte en capital égale à l'intégralité de la baisse de l'Euro Stoxx 50, qui sera alors d'au moins 35% ;
- la Valeur Liquidative Initiale (hors frais d'entrée)⁽²⁾, si la baisse de l'Euro Stoxx 50 par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾, à l'issue des 6 ans, est comprise entre 0% exclu et 35% inclus.

Avantages de la formule	Inconvénients de la formule
- Si, à une date anniversaire à 2, 4 ou 6 ans, l'Euro Stoxx 50 est en hausse ou stable par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾, l'investisseur bénéficie d'un gain fixe⁽³⁾ de 4,50% multiplié par le nombre d'années écoulées⁽⁴⁾ - Sinon, dans le cas où la formule n'est pas remboursée par anticipation et la baisse de l'Euro Stoxx 50 à l'issue des 6 ans par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾ est comprise entre 0% (exclu) et 35% (inclus), l'investisseur bénéficie le 15 novembre 2027 de la Valeur Liquidative Initiale (hors frais d'entrée)⁽²⁾.	- Le capital n'est pas garanti. En effet, si la formule n'a pas été réalisée par anticipation et si l'Euro Stoxx 50 a baissé de plus de 35% par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾, à 6 ans, la Valeur Liquidative Finale sera égale à la Valeur Liquidative Initiale (hors frais d'entrée)⁽²⁾ diminuée de l'intégralité de la baisse de l'Euro Stoxx 50 ; le porteur subit alors une perte en capital, qui sera alors d'au moins 35%. - L'investisseur ne connaît pas a priori l'échéance de la formule qui peut être de 2, 4 ou 6 ans, selon l'évolution de l'Euro Stoxx 50. Pour bénéficier de la formule, l'investisseur doit conserver ses parts jusqu'à la Valeur Liquidative Finale⁽¹⁾. - L'investisseur peut ne pas profiter intégralement de la hausse de l'Euro Stoxx 50, du fait du mécanisme de plafonnement des gains à 4,50% multiplié par le nombre d'années écoulées⁽⁴⁾. - L'Euro Stoxx 50 étant calculé hors dividendes, l'investisseur ne bénéficiera pas des dividendes attachés aux valeurs le composant.

⁽¹⁾ définition précise au paragraphe « Description de la formule » du Prospectus.

⁽²⁾ la Valeur Liquidative Initiale correspond à la Valeur Liquidative du Fonds (hors frais d'entrée) établie le 15 novembre 2021

⁽³⁾ appliqué à la Valeur Liquidative Initiale

⁽⁴⁾ soit un rendement annuel :

de 4,40% du 15 novembre 2021 au 15 novembre 2023

de 4,22% du 15 novembre 2021 au 17 novembre 2025

de 4,06% du 15 novembre 2021 au 15 novembre 2027

Pour plus de précisions sur la formule, veuillez-vous reporter au Prospectus du fonds.

LCL TRIPLE HORIZON (SEPT 2021) est éligible au PEA.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis chaque année.

La devise de référence est l'euro (EUR).

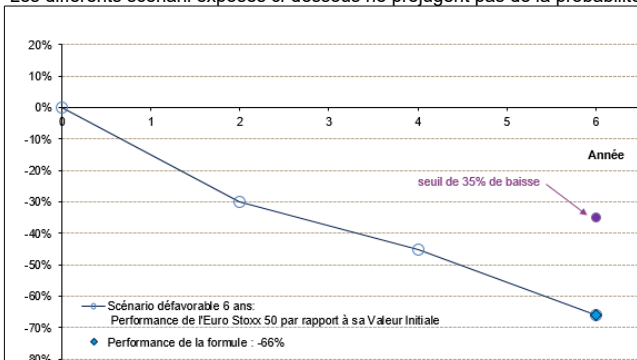
Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : En investissant dans LCL TRIPLE HORIZON (SEPT 2021), votre horizon de placement est de 6 ans. Ce fonds est construit dans la perspective d'un investissement pour toute la durée de vie de la formule. Il est donc fortement recommandé de n'acheter des parts de ce fonds que si vous avez l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance de la formule (15 novembre 2023, 17 novembre 2025, 15 novembre 2027). Avant cette échéance, le prix de vente sera fonction des marchés ce jour-là. Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée.

ILLUSTRATIONS DE LA FORMULE

Les exemples chiffrés sont donnés à titre indicatif uniquement afin d'illustrer le mécanisme de la formule, et ne préjugent en rien des performances passées, présentes ou futures du fonds.

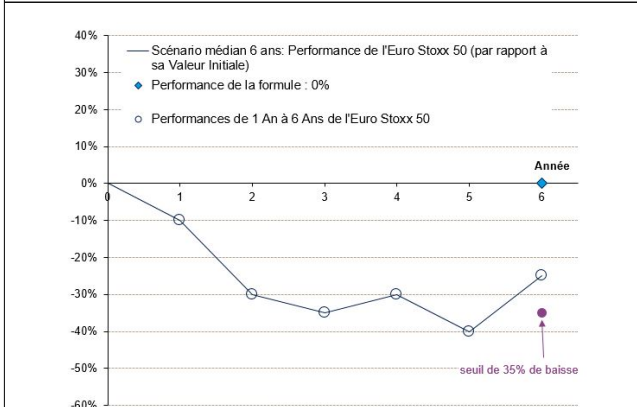
Les différents scénarii exposés ci-dessous ne préjugent pas de la probabilité de réalisation de l'un d'entre eux.



Scénario défavorable 6 ans :

A 2 ans et à 4 ans, l'Euro Stoxx 50 est en baisse par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾, la formule n'a donc pas été réalisée par anticipation. A 6 ans, l'indice Euro Stoxx 50 a baissé de plus de 35%. L'investisseur subit alors une **perte en capital** égale à la baisse de l'indice soit de 66% dans cet exemple.

Pour une Valeur Liquidative Initiale de 100 €, la Valeur Liquidative Finale serait dans cet exemple de 34€⁽⁸⁾, soit une perte de 66€, et un rendement annuel de -16,46%⁽⁷⁾.

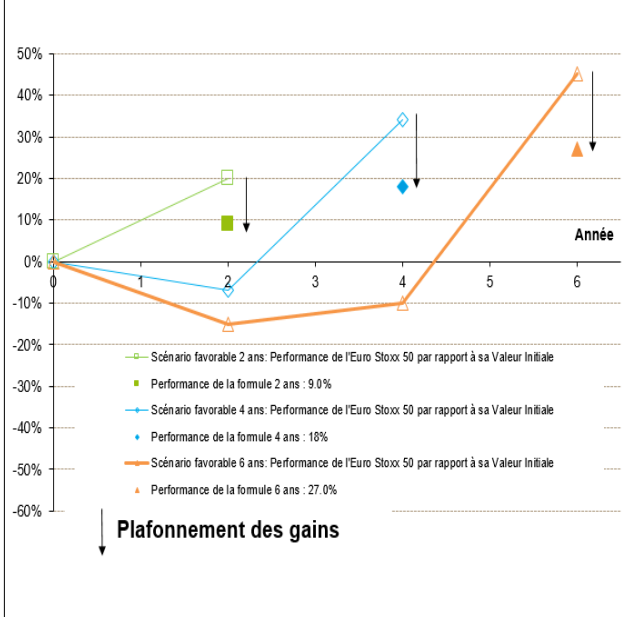


Scénario médian 6 ans :

A 2 ans et à 4 ans, l'Euro Stoxx 50 est en baisse par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾. La durée de la formule est donc de 6 ans. L'Euro Stoxx 50 est en baisse mais celui-ci n'a pas baissé de plus de 35%.

La formule permet à l'investisseur de bénéficier d'une protection du capital (hors frais d'entrée) alors que la performance de l'Euro Stoxx 50 à 6 ans est négative.

La Valeur Liquidative Finale serait dans cet exemple de 100€⁽⁸⁾, soit un rendement annuel de 0%⁽⁷⁾.



Scénario favorable 2 ans, 4 ans ou 6 ans :

Scénario favorable 2 ans :

A 2 ans l'Euro Stoxx 50 est en hausse par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾. La durée de la formule est donc de 2 ans. L'investisseur bénéficie d'un gain fixe de 9,00% alors que l'indice a progressé de 20,00%, il ne profite donc pas intégralement de la hausse de l'indice (effet plafonnement).

La Valeur Liquidative Finale serait dans cet exemple de 109,00€⁽⁸⁾, soit un rendement annuel de 4,40%⁽⁵⁾.

Scénario favorable 4 ans :

L'Euro Stoxx 50 à 2 ans est en baisse par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾, l'Euro Stoxx 50 à 4 ans est en hausse par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾. La durée de la formule est donc de 4 ans. L'investisseur bénéficie d'un gain fixe de 18,00% alors que l'indice a progressé de 34,00% ; il ne profite donc pas intégralement de la hausse de l'indice en raison du mécanisme de plafonnement des gains.

La Valeur Liquidative Finale serait dans cet exemple de 118,00€⁽⁸⁾, soit un rendement annuel de 4,22%⁽⁶⁾.

Scénario favorable 6 ans :

L'Euro Stoxx 50 à 2 et 4 ans est en baisse par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾. La durée de la formule est donc de 6 ans. L'Euro Stoxx 50 à 6 ans⁽¹⁾ est en hausse par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾. La performance de la formule est alors de 27,00%, alors que l'indice a progressé de 45,00%, il ne profite donc pas intégralement de la hausse de l'indice (effet plafonnement).

La Valeur Liquidative Finale serait dans cet exemple de 127,00€⁽⁸⁾, soit un rendement annuel de 4,06%⁽⁷⁾.

⁽¹⁾ définition précise au paragraphe « Description de la formule » du Prospectus.

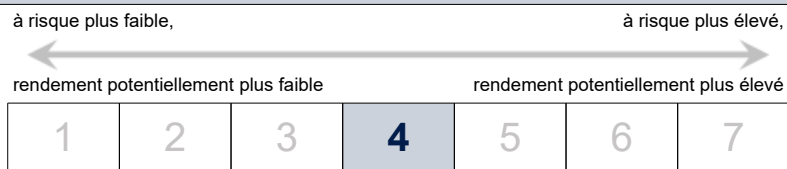
⁽⁵⁾ sur la période du 15 novembre 2021 au 15 novembre 2023

⁽⁶⁾ sur la période du 15 novembre 2021 au 17 novembre 2025

⁽⁷⁾ sur la période du 15 novembre 2021 au 15 novembre 2027

⁽⁸⁾ pour une Valeur Liquidative Initiale de 100 € (hors frais d'entrée).

Profil de risque et de rendement



Le Fonds a un niveau de risque de 4, caractéristique d'un fonds à formule exposé dans certains scénarios à l'intégralité du risque de baisse des actions composant l'indice.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. En cas de rachat avant l'échéance, le porteur prend un risque non mesurable a priori, le prix de vente étant fonction des marchés ce jour-là. Le prix pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Frais

Les frais et commissions acquittés que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais viennent en déduction de la performance potentielle de votre investissement

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,50 %
Frais de sortie	A l'échéance : néant Entre le 15 novembre 2021 à 12h01 et le 15 novembre 2027: 1,00 %

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0,90 %*
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Le pourcentage des **frais courants** peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- Les commissions de surperformance
- Les frais de transaction, ou frais d'intermédiation non maîtrisés par la société de gestion, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

*Le pourcentage des frais courants présenté ci-contre est une estimation. Pour chaque exercice, le rapport annuel du Fonds donnera le montant exact des frais encourus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « **frais et commission** » du prospectus, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur le site www.sicavetfcp.lcl.fr.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds/ de votre conseiller habituel. L'OPC n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus). La responsabilité d'Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 août 2021.